

Critères d'éligibilité pour bénéficier d'un financement PSF 2022 FFRandonnée

Types de structures éligibles	COMITÉ RÉGIONAL	COMITÉ DÉPARTEMENTAL	CLUB
Montant minimum de la subvention	1500€ (1000€ dans certaines zones spécifiques, plus d'informations en annexe 4 de la note de cadrage)	1500€ (1000€ dans certaines zones spécifiques, plus d'informations en annexe 4 de la note de cadrage)	1500€ (1000€ dans certaines zones spécifiques, plus d'informations en annexe 4 de la note de cadrage)
Montant maximum de la subvention	15 000€	15 000€	5 000€
Financement maximum du coût global du projet	Le financement représentera au maximum 70% du coût global du ou des projet(s) déposé(s) par la structure → Co-financement de 30% obligatoire	Le financement représentera au maximum 70% du coût global du ou des projet(s) déposé(s) par la structure → Co-financement de 30% obligatoire	Le financement représentera au maximum 70% du coût global du ou des projet(s) déposé(s) par la structure → Co-financement de 30% obligatoire
Nombre de projets maximum	4 projets par dossier de demande de subvention	4 projets par dossier de demande de subvention	3 projets par dossier de demande de subvention
Période de réalisation du projet	Le(s) projet(s) doit débiter dans l'année en cours et se terminer au plus tard le 30 juin de l'année suivante	Le(s) projet(s) doit débiter dans l'année en cours et se terminer au plus tard le 30 juin de l'année suivante	Le(s) projet(s) doit débiter dans l'année en cours et se terminer au plus tard le 30 juin de l'année suivante
Financement par le PSF si on a déjà obtenu un financement PSD	NON	NON	NON
Types de projets finançables	Objectifs priorités et types de projets éligibles au PSF	Objectifs priorités et types de projets éligibles au PSF	Objectifs priorités et types de projets éligibles au PSF